

## SOLIGNAC : UNE SEIGNEURIE RELIGIEUSE



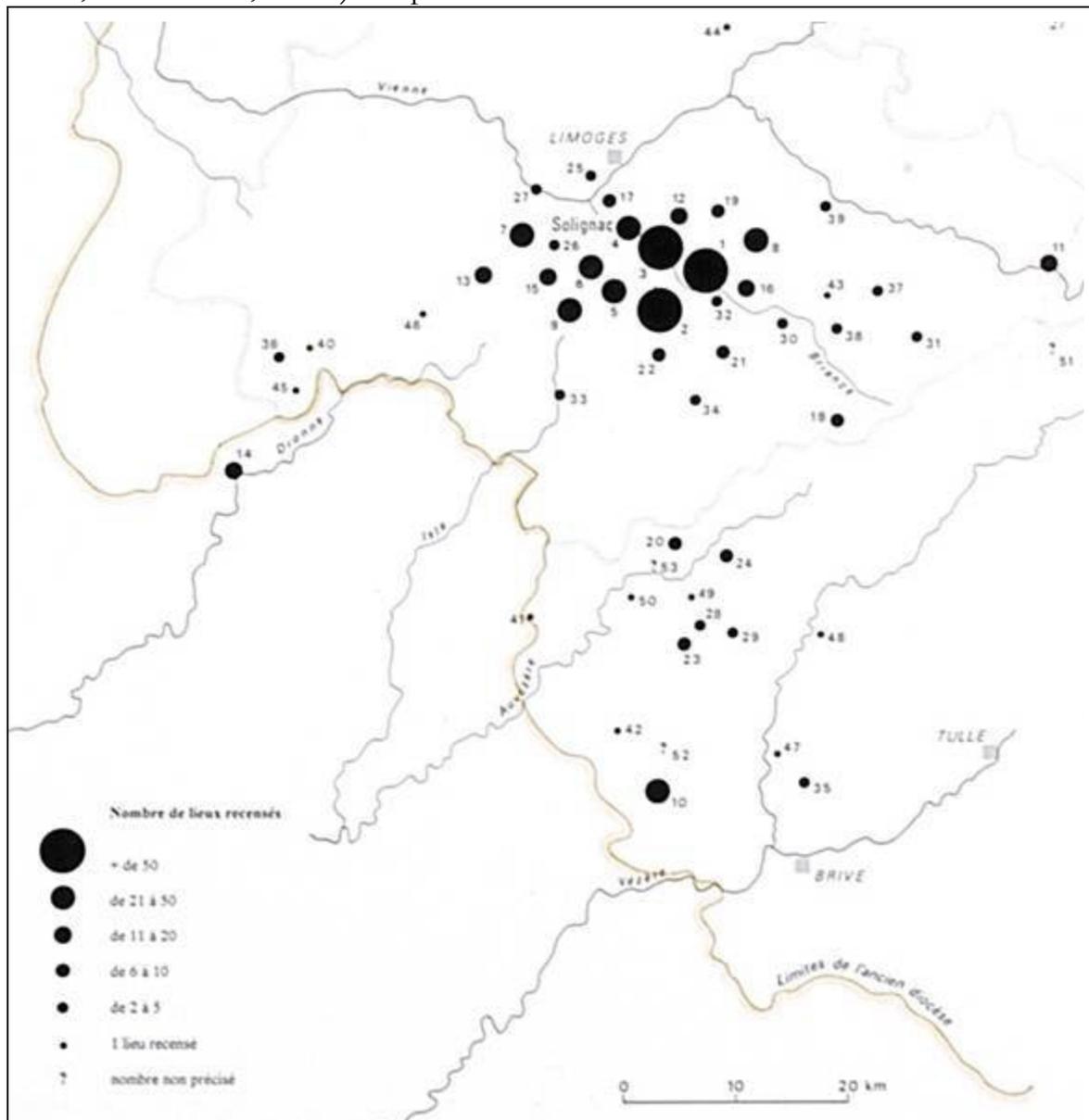
Chaque hommage correspond à un paragraphe, mais ici pas au sens strictement féodal même si l'abbé est seigneur car en échange d'un manse, par exemple, le tenancier doit payer un cens.

L'abbaye est une seigneurie féodale: à ce titre elle compte de nombreux vassaux qui lui rendent hommages comme les vicomtes de Comborn, de Limoges, d'Aixe, de Rochechouart, les comtes de Terrasson et les Malemort.

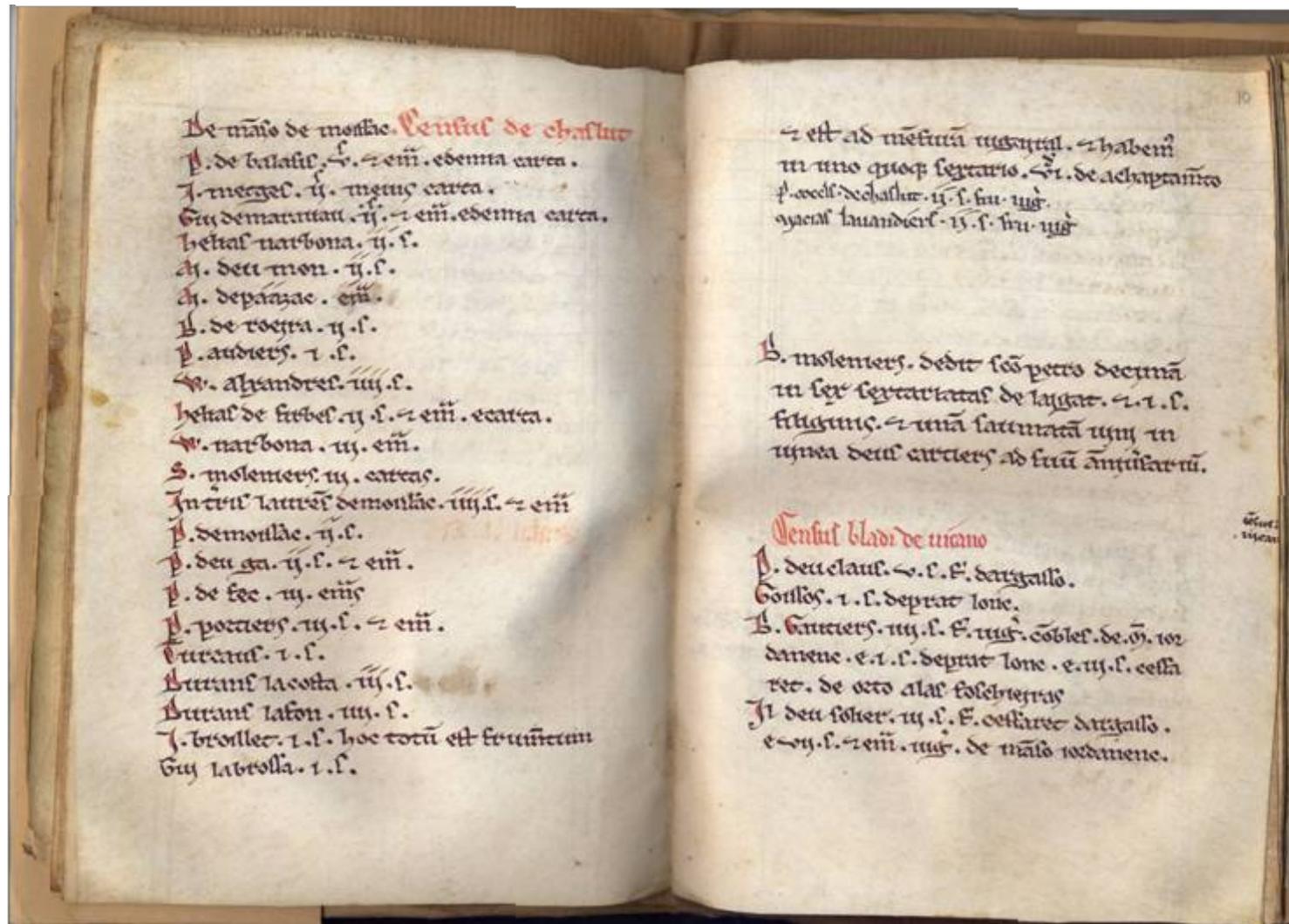
Hommages rendus au seigneur abbé de Solignac, 2<sup>o</sup> moitié du XIII<sup>e</sup> siècle  
Arch. dép. Haute-Vienne - 6H26.

# LE TEMPOREL

Grâce au prestige de sa fondation, aux immunités, à ses reliques, l'abbaye est à la tête d'un temporel (églises, chapelles, celles, monastères, terres) lui permettant de récolter de nombreux revenus.



1	St Hilaire Bonneval	28	St Sornin
2	St Jean Ligourne	29	Beyssac
3	Le Vigen	30	Glanges
4	Solignac	31	Sussac
5	St Maurice les Brousses	32	Pierre-Buffière
6	Journac	33	La Meyse
7	St Martin le Vieux	34	Château-Chervix
8	Saint Paul	35	Donzenac
9	Nexon	36	Marval
10	Perpezac le Blanc	37	Châteauneuf la Forêt
11	Nedde	38	St Méard
12	Boisseuil	39	St Denis des Murs
13	Flavignac	40	La Chapelle Monbrandaix
14	Chomeille	41	Lanouaille (Dordogne)
15	Meilhac	42	Segonzac
16	St Genest	43	Linards
17	Condat	44	Ambazac
18	La Porcherie	45	Penzol
19	Eyjeaux	46	Pageas
20	St Julien le Vendonais	47	Allassac
21	Vicq sur Breuilh	48	Vigeois
22	St Priest Ligoure	49	Arnac
23	Concèze	50	Beyssenac
24	Lubersac	51	La Celle près Treignac
25	Isle	52	Ayen
26	Burgnac	53	Segur
27	Aixe sur Vienne		



Arch. Dép. Haute-Vienne - 6H39 f°9v-10r

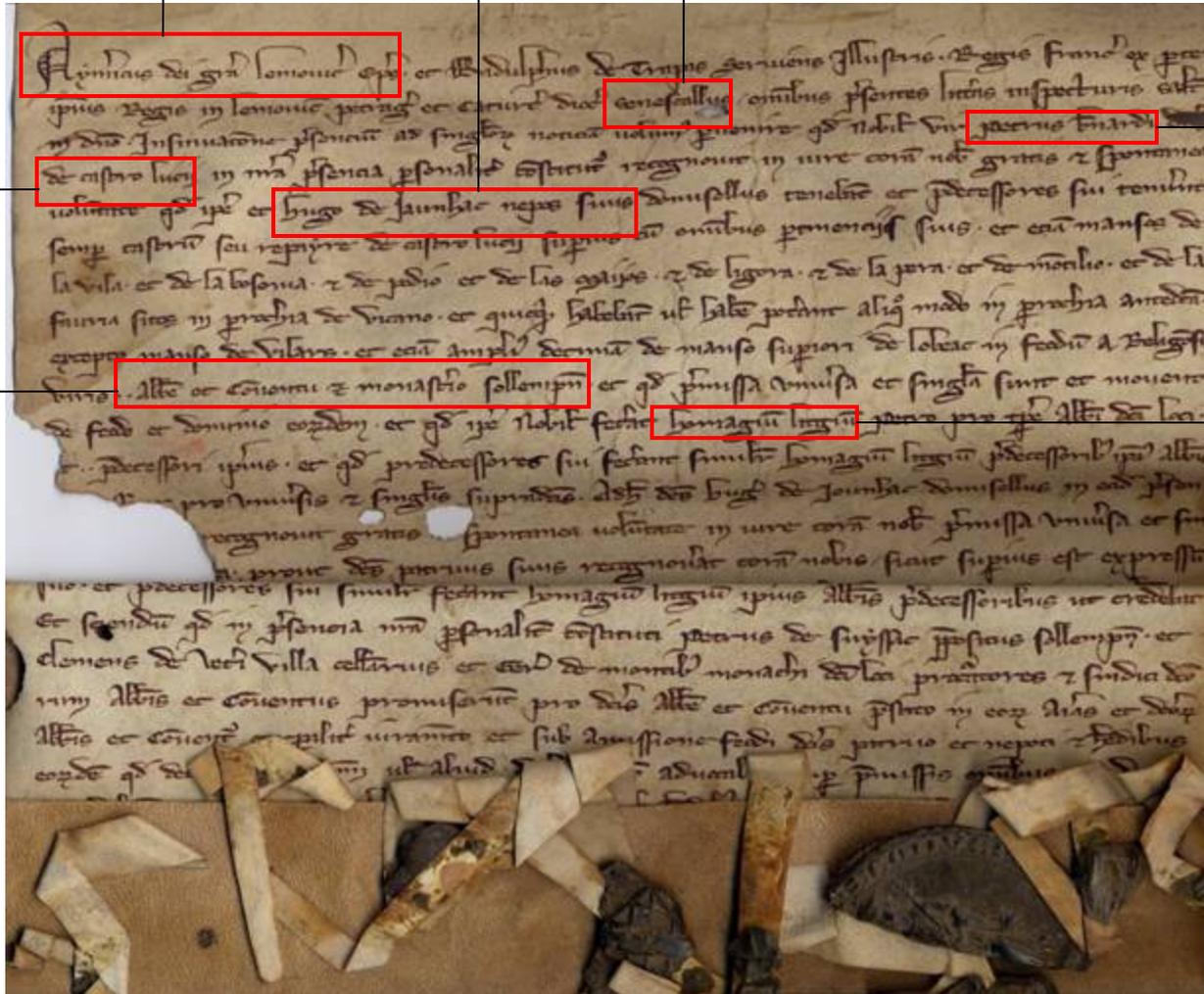
En tant que seigneurie religieuse, Solignac recevait des revenus (cens) annuels des terres (tenures) relevant de son autorité et les répertoriait dans des registres (lièves).

# HOMMAGE

Aymeric  
Évêque de Limoges

Hugues de Jaunhac,  
son neveu

sénéchal



Pierre Bernard,  
seigneur

Hommage lige

Le 26 octobre 1260, un hommage est rendu à l'abbé et au monastère de Solignac par Pierre Bernard, seigneur du Haut-Châlucaet et Hugues de Jaunhac, son neveu, en présence de l'évêque Aymeric de Malemort et du sénéchal du roi de France . Arch. dép. Haute-Vienne, **6H125**

## LIVRE DEUX : L'ABBAYE

- Chapitre 1 : LE PLAN DE L'ABBAYE
- Chapitre 2 : LA REGLE DE SAINT BENOIT
- Chapitre 3 : LA VIE AU MONASTERE

# ABBAYE DE SOLIGNAC : les bâtiments conventuels

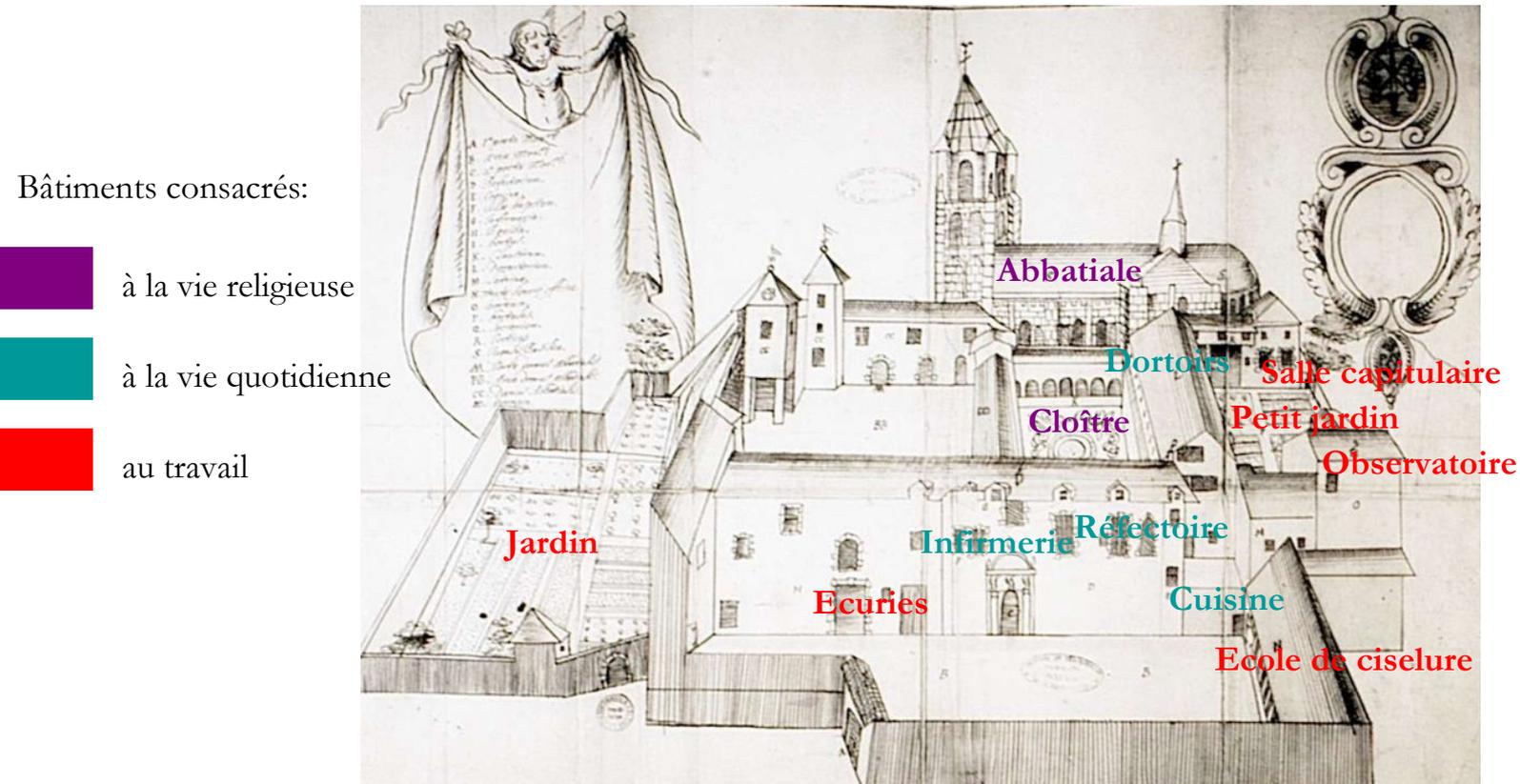


Les bâtiments conventuels datent des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles mais ils ont été reconstruits au XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'esprit de l'architecture romane. Le quadrilatère s'est mué en E. Le cloître a disparu au XX<sup>e</sup> siècle lorsque les bâtiments ont abrité une fabrique de porcelaine.

# LA VIE AU MONASTERE

Il n'y a pas réellement d'horaire type; il tient compte de la particularité de chacune des fondations. Cependant, d'après la règle, les Bénédictins consacraient entre:

- 8h et 10h à célébrer l'office et à prier : nocturnes, matines, laudes, prime, tierce, grand messe, sexte, none, les vêpres qui achèvent la journée, les complies qui précèdent le coucher ponctuent la journée;
- 7h et 8h de repos,
- et le reste de la journée est divisé entre le travail, généralement agricole ou artisanal, la lecture et l'étude (copie de manuscrit).



# LA REGLE BENEDICTINE

A cette époque, la vie monastique venue d'Orient, connaît un grand succès, mais les règles de fonctionnement sont encore à trouver. Les plus répandues sont celle de :

- l'italien, Benoît de Nursie (vers 480-vers 547 ap. J.C)
- l'irlandais Colomban, missionnaire en Gaule (540-615 ap.J.C).

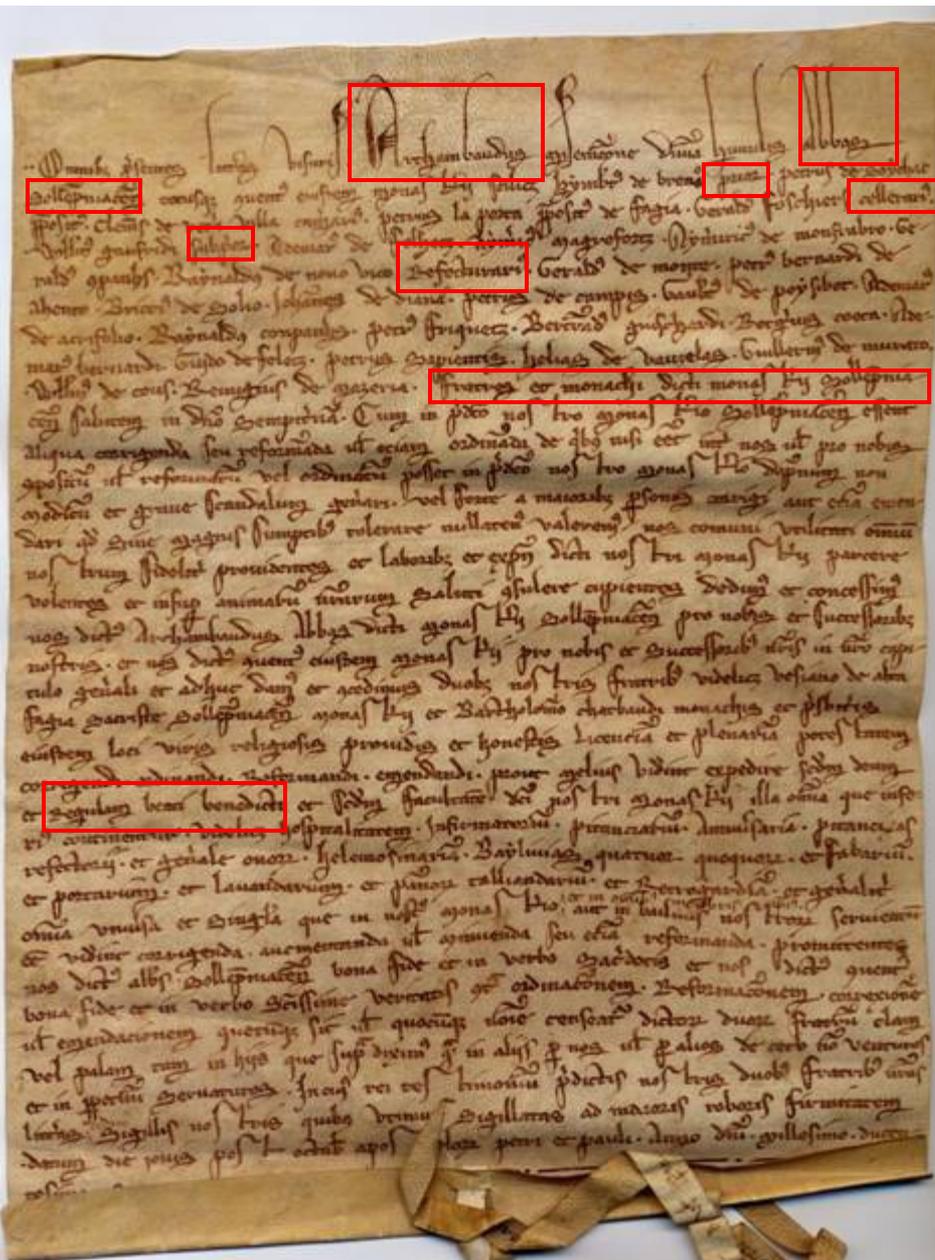
Eloi impose aux moines et à son abbé Remacle la tutelle spirituelle de l'abbaye de Luxeuil (Vosges) : des moines de cette abbaye se sont installés à Solignac et furent soumis à une règle mixte composée de celle de Saint Colomban très stricte et celle de Saint Benoît.

L'ascétisme des moines irlandais séduit les laïcs qui sont bien implantés au sein de la cour mérovingienne. L'orfèvre Eloi comme d'autres fonctionnaires qui sont devenus religieux ont donc importé cette règle dans leurs différentes fondations.

Sous les Carolingiens, Charlemagne voulut réformer les monastères en imposant partout la même règle, celle de saint Benoît. En 820, l'abbé de Solignac, Aigulf, impose la règle bénédictine, plus souple.

Les Archives départementales de la Haute-Vienne ne conservent pas toutes les archives de l'abbaye de Solignac; la règle de St Benoît se trouve aux Archives nationales.

## LA COMPOSITION



Il existe peu de documents sur l'organisation de l'abbaye. D'après la vie de saint Eloi au VII<sup>e</sup> siècle, saint Ouen en dénombre 150. Ce dynamisme des temps mérovingiens, ne se retrouve pas par la suite et la communauté ne cessera de diminuer: 32 en 1270 (réforme d'Archambaud), 31 en 1301 (6H18 , consentement donné par le chapitre à la résignation de l'abbé Pierre Bernard de sa charge). Les bulles pontificales (6H10) réduisent la communauté à 30 en 1344 puis à 24 en 1510.

Lors de la réforme par l'abbé **Archambaud** en 1270 (6H15) , la communauté de **Solignac**, sous la **règle de saint Benoît** est composée de 32 membres dont un **abbé**, un **prieur**, un **cellier**, un **sous-prieur** et un **réfectoier**.

## LIVRE TROIS : L'ABBATIALE

- Chapitre 1 : LE PLAN DE L'ABBATIALE
- Chapitre 2 : L'ARCHITECTURE ROMANE

# ABBATIALE DE SOLIGNAC

Chapelle absidiale axiale dite de saint Théau et son autel

Autel de St Clodoald

Autel St Nicolas

Autel St Eloi

Autel St Dyonisis

Autel Ste Catherine

Autel de St Benoît

Autel de St Jacob

Autel de St Pierre

Autel de St Martin

Autel de St Christophe

Autel des Stes Vierges

Autel de St Martial



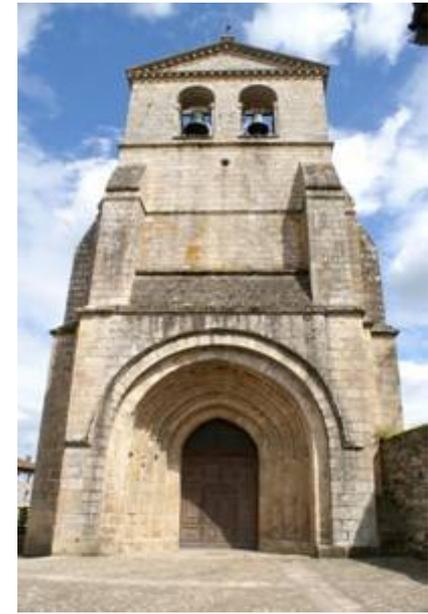
Crypte de Solignac  
« Notre-Dame du Civori »

Située sous la chapelle absidiale à laquelle on accédait par un escalier creusé dans le mur sud, elle aurait abrité le tombeau de saint Théau

# L'ARCHITECTURE ROMANE



Abbatiale de Solignac, vue Sud



Clocher-porche de Solignac

L'abbatiale (nef, chœur, transept) date du XII<sup>o</sup> siècle et le clocher-porche du XIII<sup>o</sup> siècle. A la suite d'incendies et de destructions, elle a été restaurée à plusieurs reprises comme les bâtiments conventuels qui forment un quadrilatère dont l'église constitue un des côtés.

De l'extérieur, elle apparaît massive et austère avec ses murs sans contreforts. Cependant la lumière pénètre largement à l'intérieur grâce aux grandes fenêtres de la nef et celles nombreuses du chœur.

On remarque que le bras du transept Sud est moins profond en raison des bâtiments monastiques et que la balustrade située en hauteur est un reste du jubé qui séparait la zone réservée aux moines de la zone ouverte aux laïcs.

En quoi est-ce une église romane ? =

- bâtiment massif, murs épais.
- hauteur mesurée
- voûte en berceau
- ouvertures limitées

## L'ARCHITECTURE ROMANE (suite)



Intérieur de l'abbatiale de Solignac

C'est une église romane remarquable à plusieurs titres:

- sa **NEF unique** sans bas-côté offre un espace sobre et harmonieux,
- son **CHŒUR** est dépourvu de déambulatoire mais s'ouvre sur **3 chapelles rayonnantes**,
- sa **VOÛTE** est composée d'une file de **coupoles**, la seule en Limousin, qui repose sur de solides piliers rectangulaires, reliés les uns aux autres par de **grands arcs en berceau, mais brisé**.